

PLAN DE COURS

GGR-7051 : Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités

NRC 91343 | Automne 2016

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 0-0-9

Crédit(s) : 3

Ce cours s'intéresse aux incidences que peuvent avoir les changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, la capacité d'adaptation et la vulnérabilité de ces systèmes. Ces différents aspects sont abordés selon des thématiques sectorielles (eau, biodiversité, forêt, agriculture, zones côtières, établissements humains et santé), de façon à susciter la réflexion sur les pratiques disciplinaires des apprenants, mais aussi selon une approche géographique (Afrique, Asie, Australie et Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord, régions polaires et petits états insulaires), afin d'avoir une connaissance approfondie de la situation à l'échelle mondiale.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016
---	---------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=72397>

Coordonnées et disponibilités

Laura Daleau

Chargée de cours

Local 3117, Pavillon Abitibi-Price

laura.daleau@ggr.ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible sur demande pour une rencontre à mon bureau ou au téléphone.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Plagiat et citation	6
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
OPINION D'EXPERT ET CONTRE-AVIS	8
EXAMEN 1	8
SUIVI DE L'ACTUALITÉ	9
CAPSULE NARRÉE	9
RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS	11
EXAMEN 2	12
Barème de conversion	12
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	13
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	13
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	13
Absence aux examens	14
Évaluation de l'enseignement	14
Gestion des délais	14
Matériel didactique	14
Matériel obligatoire	14
Bibliographie	15
Bibliographie	15

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits porte sur les incidences que peuvent avoir les changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, la capacité d'adaptation et la vulnérabilité de ces systèmes. Ces différents aspects sont abordés selon des thématiques sectorielles (eau, biodiversité, forêt, agriculture, zones côtières, établissements humains et santé) de façon à susciter la réflexion sur les pratiques disciplinaires des apprenants.

L'adaptation aux changements climatiques exige une mobilisation des connaissances sur le sujet par les principaux acteurs touchés par le sujet qu'ils soient ingénieurs, géographes, économistes, agronomes, ingénieurs forestiers, biologistes, démographes, aménagistes, médecins, etc. Il est essentiel de former le plus adéquatement possible ces personnes afin qu'ils puissent comprendre les enjeux actuels et les incidences réelles des changements climatiques, qu'ils puissent obtenir et traiter les données pertinentes, analyser et critiquer les mesures d'adaptation envisagées pour faire face aux changements climatiques et, finalement, se les approprier de façon à devenir des acteurs de changement informés dans leur secteur d'activités.

Ce cours ne nécessite pas de formation préalable dans un domaine spécifique. Actuellement, ce cours est obligatoire pour le microprogramme de deuxième cycle en changements climatiques, mais il peut être à option dans plusieurs programmes de deuxième et troisième cycle.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Objectifs généraux

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra :

- faire l'inventaire des changements déjà observés dans les systèmes naturels et humains suite à l'évolution du climat au cours du dernier siècle ;
- appréhender l'incidence des changements climatiques futurs sur différentes questions sectorielles et régions géographiques ;
- connaître les principales mesures d'adaptations mises de l'avant, dans différents secteurs, pour réduire les effets néfastes ou exploiter des opportunités bénéfiques associées aux changements climatiques;
- évaluer la capacité d'adaptation et la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome et entièrement à distance. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement, pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement nous vous demandons d'utiliser les forums de discussion. Les forums du cours ont pour but de permettre aux étudiants inscrits à ce cours de communiquer, entre eux et avec le responsable, leurs

opinions et questions sur différents sujets traités dans les notes de cours et les lectures. Donc, il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Ainsi vous pourrez recevoir des réponses des autres participants ou du responsable qui agit comme médiateur ou répond en l'absence de réponse des autres participants. Si nécessaire, le responsable intervient, généralement, à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine, mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec le responsable par le courrier électronique offert sur le site du cours qui vous retournera une réponse à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine.

Modalités d'encadrement

Le calendrier pédagogique proposé est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines de la session. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du responsable durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à effectuer les examens aux moments prescrits et à déposer ces travaux aux dates indiquées.

Charge de travail et calendrier

Semaine	Période	Activités d'apprentissage	Évaluations
1	5 sept. au 11 sept.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du plan de cours • Lecture des notes de cours du module 1 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Suivi de l'actualité* : Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation.
2	12 sept. au 18 sept.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 2 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Suivi de l'actualité* : Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation.
3	19 sept. au 25 sept.	<ul style="list-style-type: none"> • Opinion d'expert et contre-avis 	<p>Opinion d'expert et contre-avis : Vous devez compléter cette évaluation entre le 19 septembre et le 25 septembre 2016.</p> <p>Suivi de l'actualité*: Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation.</p>
4	26 sept. au 2 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 3 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Suivi de l'actualité* : Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation.
5	3 oct. au 9 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 4 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Suivi de l'actualité* : Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation..
6	10 oct. au 16 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • EXAMEN 1 	<p>Suivi de l'actualité*: Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation.</p> <p>Examen 1 : Vous devez compléter cette évaluation entre le 10 octobre et le 16 octobre 2016.</p>

7	17 oct. au 23 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 5 • Lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Suivi de l'actualité* : Vous avez du 6 septembre au 23 octobre 2016 pour compléter cette évaluation. ATTENTION, DERNIÈRE SEMAINE POUR COMPLÉTER CETTE ACTIVITÉ.
8	24 oct. au 30 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 6 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	
9	31 oct. au 6 nov.	SEMAINE DE LECTURE	
10	7 nov. au 13 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 7 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	
11	14 nov. au 20 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 8 • Autres lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	
12	21 nov. au 27 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes de cours du module 9 • Lectures ou activités obligatoires s'il y a lieu 	Capsule narrée du rapport scientifique pour décideurs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 27 novembre 2016.
13	28 nov. au 4 déc.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute des capsules narrées des rapports scientifiques pour décideurs (contribution étudiante) 	Rapport scientifique pour décideurs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 4 décembre 2016.
14	5 déc. au 11 déc.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute des capsules narrées des rapports scientifiques pour décideurs (contribution étudiante) 	
15	12 déc. au 18 déc.	Période d'examen	Examen 2 : Vous devez compléter cette évaluation entre le 12 décembre et le 18 décembre 2016.
		* : On demande une seule participation par étudiant pour le suivi de l'actualité. L'évaluation est indiquée toutes les semaines, car vous avez 7 semaines pour compléter l'activité.	

Plagiat et citation

Tous les travaux écrits (opinion d'expert, contre-avis, examens 1 et 2, suivi de l'actualité et rapport scientifique pour décideurs) que vous devez produire dans le cadre du cours GGR-7051 doivent **présenter des écrits entièrement originaux rédigés par vous**. Ils **ne doivent pas constituer une série de copier-coller de textes** issus d'autres documents. Il vous est permis de faire de courtes citations (max. : 10% du nombre total de mots) pourvu que vous utilisiez les guillemets et que vous précisiez la référence ainsi que le numéro de la page d'où provient cette citation. La référence de cette citation doit aussi se retrouver d'une façon détaillée en bibliographie à la fin du document.

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse. En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources <https://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>
- Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat <http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
MODULE 1 : Changements déjà observés dans les systèmes naturels	
MODULE 2 : Adaptation et vulnérabilités : qu'est-ce que c'est ?	
MODULE 3 : Impacts des changements climatiques futurs sur la ressource en eau	
MODULE 4 : Impacts des changements climatiques futurs sur les grands écosystèmes et la biodiversité	
MODULE 5 : Impacts des changements climatiques futurs sur la forêt	
MODULE 6 : Impacts des changements climatiques futurs sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	
MODULE 7 : Impacts des changements climatiques futurs sur les régions côtières et les basses terres	
MODULE 8 : Impacts des changements climatiques futurs sur les établissements humains et la société	
MODULE 9 : Impacts des changements climatiques futurs sur la santé humaine	
Capsule narrée des rapports scientifiques pour décideurs	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
OPINION D'EXPERT ET CONTRE-AVIS	Du 19 sept. 2016 à 10h00 au 25 sept. 2016 à 23h59	Individuel	5 %
EXAMEN 1	Du 10 oct. 2016 à 10h00 au 16 oct. 2016 à 23h59	Individuel	20 %
SUIVI DE L'ACTUALITÉ	Du 6 sept. 2016 à 08h00 au 23 oct. 2016 à 23h59	Individuel	5 %
CAPSULE NARRÉE	Dû le 27 nov. 2016 à 23h59	Individuel	10 %
RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS	Dû le 4 déc. 2016 à 23h59	Individuel	30 %
EXAMEN 2	Du 12 déc. 2016 à 10h00 au 18 déc. 2016 à 23h59	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

OPINION D'EXPERT ET CONTRE-AVIS

Titre du forum :	OPINION D'EXPERT ET CONTRE-AVIS
Période de contribution :	Du 19 sept. 2016 à 10h00 au 25 sept. 2016 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives de l'évaluation :	

Dans le cadre de cette évaluation, on vous demande de jouer le rôle d'un expert et de répondre à une question donnée. Contrairement à l'opinion populaire, l'expert produit un jugement qui dépassera sa propre subjectivité.

Le 19 septembre 2016 à 10h00, nous déposerons sur la page d'accueil du cours la question à laquelle il faudra répondre à titre d'expert. Vous devrez rédiger une réponse d'expert sur la question en expliquant clairement votre réponse. De plus, vous devrez rédiger un contre-avis en réponse à une opinion rédigée par un de vos collègues (autres experts), mais en adoptant la position inverse de celle défendue par votre collègue (même si cette position n'est pas celle que vous auriez choisie ou défendue). L'idée étant de vous obliger à trouver vous-mêmes les arguments et les contre arguments permettant de défendre ou de "condamner" une même position. Pour inscrire ce « contre-avis », vous devrez sélectionner le bouton "Répondre au sujet". On vous demande, dans la mesure du possible, de ne pas tous répondre à la même personne. Le but étant de favoriser un certain niveau d'échange entre tous les étudiants.

L'opinion et le contre-avis ne doivent pas dépasser 500 mots chacun. Tous deux doivent être rédigés dans le forum de discussion prévu pour cette activité. Vous devez compléter cette activité au plus tard le dimanche 20 septembre à 23 h 59.

Critères d'évaluation pour l'opinion d'expert :

- Qualité de l'argumentation (maîtrise du sujet, originalité) (3 pts)
- Utilisation d'arguments de différentes natures (plus d'un argument) (0.5 pt)
- Respect des consignes (longueur du texte) (0.5 pt)
- Qualité de la rédaction (1 pt)

Critères d'évaluation pour le contre-avis d'expert :

- Qualité de la contre-argumentation (solidement en opposition avec l'opinion émise par l'expert) (3 pts)
- Respect des règles éthiques et de conduite (ex. respect de l'opinion d'un tiers) (0.5 pt)
- Respect des consignes (longueur du texte) (0.5 pt)
- Qualité de la rédaction (1 pt)

EXAMEN 1

Date :	Du 10 oct. 2016 à 10h00 au 16 oct. 2016 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	

Cet examen portera sur la matière des modules 1 à 4. L'examen sera composé de quelques questions à développement. Il sera administré à distance. Les questions de l'examen seront déposées sur la

page d'accueil du cours le lundi 10 octobre 2016 à 10h00. Vos réponses aux questions devront être déposées (en format doc. ou docx.) dans la boîte de dépôt prévue à cet effet dans la section *Évaluation et résultats*, au plus tard le dimanche 16 octobre 2016 à 23h59.

Matériel autorisé : Toutes documentations pertinentes.

SUIVI DE L'ACTUALITÉ

Titre du forum : [SUIVI DE L'ACTUALITÉ](#)
Période de contribution : Du 6 sept. 2016 à 08h00 au 23 oct. 2016 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Directives de l'évaluation :

Pendant la période du 6 septembre au 23 octobre 2016 vous devez rapporter, sur le forum de discussion dédié à cette activité, une nouvelle de l'actualité qui traite de l'une des thématiques du cours. La nouvelle en question peut être issue autant d'une revue scientifique, de journaux, d'une revue de vulgarisation ou d'un rapport scientifique. Vous devez commenter la nouvelle et susciter la participation sur le forum de discussion grâce à votre commentaire. Votre commentaire ne doit pas dépasser 500 mots. La nouvelle de l'actualité retenue doit être parue en 2016.

Par ailleurs, **vous devez aussi répondre à une des nouvelles de l'actualité rédigées par un ou une de vos collègues**. Votre réponse ne doit pas dépasser 500 mots.

Critères d'évaluation pour la nouvelle issue de l'actualité :

- Originalité de la nouvelle (suscite échanges et commentaires...) (3 pts)
- Originalité du traitement (1 pt)
- Qualité de la rédaction (1 pt)

Critères d'évaluation pour la réponse à une nouvelle de l'actualité rédigée par un ou une collègue :

- Respect des règles éthiques et de conduite (ex. respect de l'opinion d'un tiers) (3 pts)
- Profondeur du commentaire (1 pt)
- Qualité de la rédaction (1 pt)

CAPSULE NARRÉE

Date de remise : 27 nov. 2016 à 23h59
Évaluation par les pairs : 27 nov. 2016 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Structure de la présentation (cohérente, logique)	2
Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives	1
Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinent, percutant)	2
Fluidité de la narration	0,5

Niveau de langage approprié	0,5
Bonne lisibilité des diapos	0,5
Qualité de l'enregistrement (bruit de fond)	0,5
Respect de la durée (10 min max)	1
Originalité (va chercher l'intérêt du public)	2

50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Structure de la présentation (cohérente, logique)	2
Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives	1
Bonne exploitation des éléments graphiques	2
Fluidité de la narration	0,5
Niveau de langage approprié	0,5
Qualité de l'enregistrement (bruit de fond)	1
Originalité (va chercher l'intérêt du public)	3

Remise de l'évaluation :

Le dépôt se fera automatiquement vers un serveur de l'Université Laval en appuyant sur le bouton «Submit» à la fin de votre enregistrement dans Camtasia Relay. C'est le professeur qui récupérera votre capsule narrée et la rendra disponible sur le site web du cours.

Directives de l'évaluation :

Vous devez préparer une synthèse de votre rapport scientifique pour décideurs sous forme de capsule narrée. Vous pouvez tout d'abord préparer une présentation dans PowerPoint, Prezi ou Adobe Presenter (ou tout autre logiciel comparable). Par la suite, vous faites l'enregistrement de la narration grâce à Camtasia-Relay (voir détails plus bas). La présentation doit être structurée de façon claire et évidente; il peut être utile d'annoncer le plan et d'y revenir de façon ponctuelle. La capsule narrée ne devrait pas dépasser 10 minutes. Il n'est pas nécessaire d'écrire un texte suivi. Toutefois, il doit être possible de suivre votre discours aisément; accordez donc une grande importance à la structure et à la logique de celui-ci.

L'évaluation de la capsule narrée se fera par le professeur (50%) et les pairs (50%). En plus d'évaluer la capsule narrée de vos collègues en fonction de 7 critères prédéterminés, vous devrez ajouter un bref commentaire à chacune de vos évaluations. Les commentaires seront visibles pour les étudiants et seront signés. Le professeur se réserve le droit de modifier l'évaluation des pairs si elle lui semble inéquitable.

Critères pour l'évaluation faite par le professeur

- Structure de la présentation (cohérente, logique) (2 pts)
- Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives (1 pt)
- Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinent, percutant) (2 pts)
- Fluidité de la narration (0.5 pt)
- Niveau de langage approprié (0.5 pt)
- Bonne lisibilité des diapos (0.5 pt)
- Qualité de l'enregistrement (bruit de fond) (0.5 pt)
- Respect de la durée (10 min max) (1 pt)
- Originalité (va chercher l'intérêt du public) (2 pts)

Critères pour l'évaluation par les pairs

- Structure de la présentation (cohérente, logique) (2 pts)
- Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives (1 pt)
- Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinent, percutant) (2 pts)
- Fluidité de la narration (0.5 pt)
- Niveau de langage approprié (0.5 pt)

- Qualité de l'enregistrement (bruit de fond) (1 pt)
- Originalité (va chercher l'intérêt du public) (3 pts)

Informations sur Camtasia-Relay

- C'est le professeur qui transmet les informations nécessaires (vos IDULs) en début de session à l'administrateur facultaire afin que vous puissiez avoir accès à Camtasia-relay. Votre **profil** est GGR-7051.
- Site web à consulter pour l'utilisation de Camtasia-Relay:
<http://www.bsp.ulaval.ca/captation.php>
- Le téléchargement (possible seulement à partir de la deuxième semaine de cours) de l'application se fait à partir de <https://captation.ulaval.ca/Relay/> Pour avoir accès à Camtasia vous devez utiliser votre IDUL et votre NIP de l'Université Laval. Votre accès à Camtasia Relay sera **activé au plus tard la deuxième semaine de cours.**
- Courte vidéo expliquant l'utilisation du logiciel Camtasia- Relay :
http://www.bsp.ulaval.ca/capsule_relay/
- C'est le professeur qui récupérera votre capsule narrée sur le serveur facultaire et la rendra disponible sur le site web du cours.

RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS

Date de remise : 4 déc. 2016 à 23h59
 Mode de travail : Individuel
 Pondération : 30 %
 Remise de l'évaluation : Boîte de dépôt
 Directives de l'évaluation :

Il est recommandé de faire approuver son sujet avant de commencer la réalisation de ce rapport.

Mise en situation : Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vous demande de produire un rapport scientifique destiné aux décideurs. Ce rapport doit traiter des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques pour un pays/région/ville/communauté/peuple (p/r/v/c/p) en particulier et pour une question sectorielle spécifique (ressources en eau, tourisme, infrastructures, santé, agriculture, foresterie, biodiversité...), touchant ce p/r/v/c/p. Votre p/r/v/c/p retenu doit se situer dans une des 7 entités géographiques suivantes : Amérique du Nord (EXCLUANT LE CANADA), Amérique latine, l'Europe, l'Asie, les Régions polaires, l'Australie/Nouvelle-Zélande, l'Afrique et les petits pays insulaires. En réalité, tous les pays sont permis sauf le Canada. Il faut imaginer que ce rapport scientifique sera destiné aux élus de votre p/r/v/c/p afin qu'ils puissent avoir l'heure juste concernant les impacts des changements climatiques sur cette question sectorielle et une vision d'ensemble plus juste des mesures d'adaptation existantes ou pouvant être mise en place afin de réduire la vulnérabilité des populations exposés.

Livrable : Le rapport doit avoir au plus 20 pages (incluant les figures, tableaux, bibliographie) et compter au moins 6000 mots. Vous devez analyser au moins 20 références pertinentes dans votre rapport scientifique (dont 10 doivent être issues de revues scientifiques évaluées par les pairs - *peers review*). Un rapport scientifique pour décideurs se doit de rapporter l'état de la situation avec beaucoup de rigueur scientifique tout en demeurant accessible (clair, concis, mais précis) dans les propos. Pour ce qui est de la structure du document, vous avez carte blanche, mais il faut vous assurer de bien présenter le contexte général et les motivations de votre choix (ex. pourquoi cette question sectorielle est-elle prioritaire pour ce pays?). Les enjeux (et vulnérabilités) doivent aussi être bien définis. Avant de présenter les impacts attendus dans le futur, vous pouvez faire le bilan des impacts déjà observés s'il y a

lieu. Par ailleurs, on vous demande de faire le portrait des mesures d'adaptations déjà mises en place et/ou à mettre en place dans un avenir rapproché. Finalement, on vous recommande une mise en page sombre et professionnelle. Le document doit être déposé dans la boîte de dépôt prévu à cet effet au plus tard le 4 décembre 2016 en format « .doc » ou « .docx » et PDF. Le fichier ne doit pas dépasser 50 Mo.

Mises en garde : Attention de ne pas choisir un sujet trop large et donc avec un contenu trop superficiel! Il faut opter pour un ton convaincant afin que les élus décident de poser un geste suite à la lecture de votre rapport. Vous pouvez retenir l'approche ÉPIC pour : Éveiller l'intérêt, Présenter le problème, Informer des solutions et Convier à l'action, mais attention tout cela doit avoir des appuis scientifiques solides!

Critères d'évaluation

- Sujet (question sectorielle) suffisamment précis? (10 points)
- Est-ce que le contexte général est bien exposé, comprend-on aisément la pertinence du sujet? (10 points)
- Les impacts sont-ils clairement exposés (observés et à venir)? (10 points)
- Les mesures d'adaptation appropriées pour réduire la vulnérabilité sont-elles clairement présentées? (10 points)
- Les références sont-elles pertinentes et suffisamment nombreuses? (20 points)
- Le document présente-t-il de la rigueur scientifique et un effort de concision tout en conservant une clarté dans les propos? (10 points)
- Qualité du français en général? (15 points)
- Bonne utilisation des figures et tableaux? (10 points)
- Respect de la longueur? (5 points)

EXAMEN 2

Date : Du 12 déc. 2016 à 10h00 au 18 déc. 2016 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Cet examen portera sur la matière des modules 5 à 9. Les capsules narrées feront aussi l'objet d'une question. L'examen sera composé de quelques questions à développement. Il sera administré à distance. Les questions de l'examen seront déposées sur la page d'accueil du cours le lundi 12 décembre 2016 à 10h00. Vos réponses aux questions devront être déposées (en format doc. ou docx.) dans la boîte de dépôt prévue à cet effet dans la section Évaluation et résultats, au plus tard le dimanche 18 décembre 2016 à 23h59.

Matériel autorisé : Toutes documentations pertinentes

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Cote	% minimum	% maximum
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Gestion des délais

Pour les évaluations, une pénalité de 10 % par jour de retard au-delà de la date prévue est appliquée. **Après une semaine de retard, votre travail sera refusé.**

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Tout le matériel didactique obligatoire se trouve dans la section "Contenu et activités".

Bibliographie

Bibliographie

Voir section "Contenu et activités".